

M. PATTERSON: Oui, les cas de ce genre sont nombreux en Ontario.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): N'existe-t-il pas de fermes plus grandes où l'on peut utiliser des machines?

M. PATTERSON: Il y en a en certaines régions, mais pas partout. Cela dépend des conditions locales, par exemple, si les fermes peuvent utiliser une grande quantité de provende.

Cela explique pourquoi bon nombre de nos petites fermes sont habitées par des gens âgés qui n'ont pas de dettes et ne se soucient pas d'entretenir l'outillage ou les bâtiments, ni de refertiliser la terre. Bien des fermes, en Ontario, sont dans ce cas. Les jeunes gens évitent d'ordinaire ces fermes; aussi, quand les gens âgés s'en vont, la petite ferme sera probablement incorporée dans une autre ou transformée en simple pâturage. Je parle uniquement des petites fermes. Elles seront incorporées dans des fermes plus importantes ou complètement abandonnées, si la terre est pauvre.

J'ai parlé, dans le dernier alinéa, des fermes abandonnées. En Ontario c'est un important problème. Près d'un million d'acres de terres en culture ont été abandonnées entre 1951 et 1956. Également près d'un million, entre 1941 et 1951.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): Pourquoi cela? La pauvreté du sol?

M. PATTERSON: Oui, la plupart du temps. Vous aurez une meilleure idée de ce problème quand M. Richards parlera du sol. Ce million d'acres n'est pas généralement près des villes. Renfrew est l'exemple le plus frappant de ce phénomène.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): Est-ce à cause de l'éloignement des marchés?

M. PATTERSON: La pauvreté du sol et la difficulté de créer une bonne ferme en un seul endroit à proximité raisonnable des marchés, voilà la réunion de certaines causes. Je voulais simplement attirer votre attention sur la carte que voici. Je pense que l'abandon des terres n'est pas un problème que l'Ontario doit prendre à la légère. Le problème se pose et il exige de nombreux correctifs. Vous remarquerez que certaines régions sont entourées d'un trait rouge ininterrompu, qui, de 1951 à 1956, ont enregistré l'abandon de 500 acres par canton. Vous serez sans doute étonnés d'apprendre que Renfrew, le comté le plus touché à cet égard, a demandé au ministère ontarien d'abolir huit conseils de canton, au cours de l'année dernière.

Le PRÉSIDENT: La province prend-elle l'administration à sa charge?

M. PATTERSON: Dans ce cas, on maintient le conseil du comté; mais on ne peut maintenir les conseils de canton.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): Il me semble que ce comté devrait être propice à l'élevage des bovins de boucherie.

M. PATTERSON: En effet. Mais ces districts s'adaptent d'une façon différente. Il s'agit de terres autrefois cultivées qu'on a ensuite affectées à l'élevage des bovins de boucherie; par après, on a abandonné cet élevage. La plupart des terres abandonnées servaient à l'élevage du bœuf. On dirait qu'il s'agit d'une étape seulement sur la voie de l'abandon.

M. STUTT: Que signifie la ligne bleue continue?

M. PATTERSON: Il s'agit de cantons où il y a eu augmentation ou diminution de moins de 500 acres. Dans certaines régions, les ombres diffèrent là où le trait indique une augmentation de 500 acres; mais il s'agit vraiment ici de pointillés qui se sont faits à l'impression.

Dans les meilleures circonstances au monde, le propriétaire d'une ferme ne peut compter, semble-t-il, que sur moins de la moitié du revenu brut de sa ferme pour soutenir sa famille. Les derniers chiffres du revenu des